

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# Le Juge Renard, un maçon pas très franc ?

- Actualité - Local -

Date de mise en ligne : lundi 21 novembre 2005

**Description :**

« Vous vous êtes servi de la loue au lieu de la servir. » Le Juge Renard devant de la 17ème chambre correctionnelle de Paris pour piratage de casier judiciaire.





« Vous vous êtes servi de la loi au lieu de la servir. » Cette phrase de la Procureure, Anne de Fontenette, pourrait résumer le passage de l'ancien doyen des juges d'instruction de Nice à la barre de la 17ème chambre correctionnelle de Paris.

Jugé pour piratage de casier judiciaire afin de renseigner la Grande Loge Franc-maçonnique de la Côte d'Azur dont il était l'un des éminents membres. Qualifié « d'ange gardien de la moralité de la loge », le magistrat mis à la retraite d'office en octobre 2004 expliquera les faits qui lui sont reprochés en invoquant la recrudescence des demandes d'adhésions à la loge azuréeenne.

C'est ainsi que M. Renard a effectué plusieurs contrôles à l'aide des casiers judiciaire de ces prétendants qu'il prétendait « animés d'intentions douteuses » et plus enclins à se procurer un carnet d'adresses que d'entrer au sein d'une loge au sen de laquelle « les relations sont plus fraternelles que simplement amicales ».

Reste à savoir ce que décidera la justice que M. Renard rendait dans le temps et à laquelle il doit, aujourd'hui rendre des comptes sur des comportements qui pourraient lui valoir une amende de 10 000 euros et une peine de prison avec sursis d'au moins six mois.

FV